Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260107-2026_02-DE

Séance du 7 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept janvier à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 30/12/2025)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 30/12/2025

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - COJEAN François –- LE MAINTEC Gwenaelle - OLLITRAULT Michelle- NEVO Laurent - LIZIARD- FLOC'H Marion - VIDCOQ Marc

Absentes excusées : LE POTIER Marie-Laure donne pouvoir à GUILLAUME Alain
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-02

Objet :

Aménagement de la rue de la gare, de la rue nationale et de voies douces.

Objectif : sécurité des usagers et rapprochement Nord et Sud du bourg.

Périmètre concerné présenté en séance.

Le cabinet Nicolas nous propose un devis pour une esquisse chiffrée du projet, comprenant travaux en commission et réunions publiques, soit un devis chiffré de :

Mission de base, mission avant-projet : 6 500 € HT (7800 € TTC)

Mission complémentaire, levé topographique : 2 900 € HT (3 480 € TTC)

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuve ces missions et le chiffrage et autorise M. Le Maire à signer le contrat d'études s'y rapportant

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME